L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien..................$12 } payable d'avance.
Do. trois fois par semaine, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 13 AOUT 1840.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

1er. *District*—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. *District*—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
3me. *District*—LŒUFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. *District*—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. *District*—SETH LEWIS, des Rapides.

M. VAN BUREN EN 1812.

Le général Root de New-York, bien connu dans toute l'Union comme un membre influent du parti de la guerre, à New-York en 1812, et comme un des plus constants et des plus zélés défenseurs des principes démocratiques, vient d'écrire à un Virginien de ses amis que ce qu'on a dit de l'hostilité de Van-Buren contre le parti de la guerre est conforme à la vérité, du moins quant aux faits principaux.

Dans cette même lettre le général Root se réfère à un discours prononcé par lui, dans le Sénat de New-York, dans lequel il est dit en parlant du vieux parti fédéral: "Qu'il a fait tous ses efforts, sous le nom de "parti de la paix, pour faire échouer l'élection de M. "Madison, candidat de la guerre, en lui opposant De "Witt Clinton. Le général Root ajoute que Mr. Van-"Buren était un des plus zélés partisans de M. Clin-"ton, candidat de la paix; mais qu'après la réélection "de Mr. Madison, il (M. Van Buren) abandonna son "parti pour se ranger sous les bannières du parti vain-"queur et qu'à partir de ce moment il se montra par-"tisan de la guerre."

Il résulte bien de ce témoignage que M. Van Buren faisait cause commune avec le parti fédéral en 1812 pour s'opposer à la réélection de M. Madison, candidat du parti de la guerre; et que si plus tard on le voit dans ce dernier parti, c'est qu'il était passé à l'ennemi après la réélection de M. Madison.

Et ce témoignage est irrécusable; le général Root, était un ami personnel de M. Madison, un zélé partisan de la guerre, un membre influent du parti républicain d'alors: il devait donc connaître bien exactement quels étaient les amis et les ennemis de la cause qu'il soutenait; il devait donc être bien fixé sur l'opinion des hommes avec lesquels il était journellement en contact. Il faut ajouter que le général Root est, et a toujours été, un homme d'honneur et d'intégrité, un beau caractère et que par conséquent il mérite d'être cru sur parole quand il témoigne sur des faits qui lui sont parfaitement connus.

AVEU D'UN ADVERSAIRE.

Le succès de la cause nationale de Harrison et de la réforme n'est plus douteux. Chaque jour nos rangs se grossissent de nouveaux convertis et la plupart de ceux qui, par habitude ou par obstination, restent toujours sous la bannière de l'administration, avouent franchement que l'opposition l'emportera partout.

On nous a donné communication d'une lettre écrite de Baltimore par un des plus anciens et des plus constants soutiens du parti de l'administration, et l'on verra par l'extrait suivant que nous en soumettons à nos lecteurs qu'il désespère de son parti:

"Baltimore, 2 août 1840.

"Il paraît que les whigs ont triomphé à la Louisiane, et que cet Etat votera pour Harrison. Cette nouvelle impatiemment attendue a produit ici une forte sensation; elle a ranimé la confiance des whigs et jeté le découragement parmi leurs adversaires. Tous les journaux du log-cabin dans le Maryland et les autres du Nord ne cessent de chanter cette victoire de la Louisiane, et de la signaler comme l'avant coureur de celle qu'ils doivent remporter en novembre prochain; et à parler franchement, je crains qu'ils ne réussissent. Car quoique je ne m'occupe plus de politique, je reste toujours attaché à mes vrais principes."

O'Conner, condamné à mort pour s'être rendu coupable d'assassinat sur la personne de Félix Smith, s'est empoisonné dans la prison de paroisse où il était détenu en attendant l'exécution de sa sentence.

COUR CRIMINELLE.

La Cour Criminelle présentait hier un tableau fort original d'une de ces scènes qui, il faut bien le dire, sont des plus ordinaires dans la vie humaine. Au premier plan est une épouse jalouse et mal traitée qui vient témoigner de ses griefs devant la justice; au second, sa rivale, la larme à l'œil, honteuse, humiliée devant celle à qui elle a enlevé le cœur de son mari; puis, au fond du tableau, un public curieux, avide du scandale que vont soulever les débats.

M. Cadé entrenait avec Joséphine f. c. l., des relations illicites; un jour qu'il causait avec elle sur le trottoir, devant la maison qu'habite celle-ci, sa femme arriva, furieuse, on le pense bien, et voulut emmener son mari; mais Joséphine se jeta sur elle, lui donna plusieurs coups, entre autres à la joue, et la jeta à terre. Le mari n'intervint pas; il se contenta de dire à sa femme, de l'air le plus calme du monde, "tant pis pour toi, tu n'as que ce qu'il te faut." C'était donc pour répondre à l'accusation de voie de fait envers Me. Cadé, que Joséphine f. c. l., comparaissait devant la cour.

Quatre témoins principaux ont été entendus: Me. Cadé, Me. Jérôme et M. Robin, pour l'état, et M. Miller pour l'accusée.

Dans sa déposition, Me Cadé déclare n'avoir fait aucune provocation à Joséphine; ce n'est pas à elle qu'elle s'est adressée, elle ne lui a rien dit qui ait pu provoquer sa colère.

—Le Juge—Etes-vous blanche.
—Me. Cadé—Oui.
—Le Juge—Etes vous mariée.
—Me. Cadé—Oui.
—Le Juge—Connaissez-vous bien la valeur du mot *marié*? Savez-vous ce que c'est qu'un mari? Entendez vous par mari l'homme qui cohabite sous le même toit que vous sans qu'il y ait eu aucune formalité remplie?

Me. Cadé ne répond pas.

—Le Juge—Avez-vous enfin comparu devant un prêtre ou devant un juge lorsque vous vous êtes mariée?

Après un moment d'hésitation Me. Cadé répond qu'elle s'est mariée devant un juge de paix.

Me. Jérôme et M. Robin déclarent qu'ils étaient dans leur maison, éloignée de quinze pieds environ du lieu où se passait la scène, lorsqu'ils entendirent du bruit; ils se mirent à la fenêtre et ils virent Me Cadé étendue à terre, les cheveux en désordre: elle avait une marque à la joue qui à leur avis ne pouvait provenir que d'un soufflet. Ils ont ajouté qu'ils n'ont vu sur les lieux que M. Cadé, sa femme et l'accusée.

M. Miller, au contraire, dit avoir été le seul spectateur de la scène; et il résulterait de la déposition de ce témoin que Mme. Cadé a frappé Joséphine, et que c'est seulement en se défendant que celle ci l'a jetée à terre.

Ce témoignage isolé, qui était le seul que pût invoquer la défense, ne pouvait pas détruire les précédents qui, d'après toutes les probabilités, se rapprochaient beaucoup plus de la vérité. Aussi, M. Preaux, défenseur de l'accusée, s'est-il borné à essayer de jeter des doutes dans l'esprit du jury, non sur la validité des dépositions précédentes, mais sur la possibilité dans laquelle étaient M. Robin et Mme. Jérôme, d'avoir pu reconnaître exactement qu'elle était celle des parties qui avait porté les coups. M. Preaux n'a pas osé dire que ces témoins s'étaient trompés mais il a dit qu'ils pouvaient s'être trompés; du reste il n'a oublié aucun des points qui militaient en faveur de sa cliente, et s'il n'est pas parvenu à convaincre le jury de l'innocence de l'accusée, il a su du moins exciter en sa faveur un certain sentiment de pitié.

L'avocat de district a soutenu l'accusation; son résumé a été bref, clair, précis et énergique. Qui a contredit la déposition de Madame Cadé? Personne, si ce n'est Miller, et trois témoignages de personnes respectables contredisent la déposition de Miller lui-même! Miller a dit avoir assisté à la scène, et Mme. Cadé, Mme. Jérôme et M. Robin ont déclaré qu'il n'y avait personne autre, au moment où elle avait lieu, que M. Cadé, sa femme et Joséphine, et ces trois témoins n'ont vu Miller arriver qu'après que Mme. Cadé s'était relevée. Miller nous a dit qu'il avait vu Mme. Cadé frapper l'accusée et que celle-ci ne l'avait renversée qu'en se défendant; et vous avez entendu tous les témoins vous dire que Mme. Cadé avait une marque à la joue? Qui donc lui avait fait cette marque, si ce n'est Joséphine? Ce n'est pas en tombant, car Miller lui même a déclaré qu'elle était tombée sur ses genoux. Miller s'est donc parjuré! Honte à l'homme qui ne craint pas de venir ainsi proférer le mensonge au milieu de ses concitoyens!

M. Cadé a présenté au jury avec beaucoup de précision et de clarté, les moindres détails de cette affaire; il l'a développée sous toutes ses faces et cela avec l'impartialité et le sens d'un juge sage et habile.

Le jury s'est retiré dans la salle des délibérations, et après quelques instants, il a rendu un verdict de culpabilité contre l'accusée, qu'il a cependant recommandée à la clémence de la cour. Le juge doit prononcer sa sentence samedi.

INTERIEUR.

ELECTIONS DU KENTUCKY ET DE L'INDIANA.

Les nouvelles que nous avons reçues hier, dans la nuit, par le steamer Gen. Scott, sont des plus favorables; elles dépassent les espérances de ceux là mêmes qui avaient le plus de confiance dans le triomphe de l'opposition. Les changements que l'opinion publique a subis dans l'Etat de l'Indiana sont vraiment incroyables; on pourra s'en convaincre par les retours suivants que nous empruntons au *Louisville Journal* du 6 courant:

ELECTIONS AU KENTUCKY, à *Louisville.*

Pour Gouverneur:				
Letcher, whig,	2066	French, locofoco		980
Pour Lieut. Gouverneur:				
Thompson, whig,	2075	Helmes, locofoco,		986
Pour la Législature:				
Bulock, whig,	2060	Richer, locofoco,		903
Rudd, whig,	2038	Geigur, locofoco,		930

Par la malle d'hier soir, nous avons reçu des retours complets des élections du premier jour, nous ne donnons que ceux de l'élection du gouverneur. Nous avons entendu parler de fortes majorités que les whis avaient obtenues dans d'autres comtés, mais ces retous ne nous ont pas paru authentiques:

	Maj. Whig	Maj. Locofoco.
Comté de Mason,	728	
" Clarke,	407	
" Nicholas,	78	
" Nelson,	852	
" Fayette,	302	
" Bourbon,	375	
" Madison,	601	
" Bath,		27
" Jessamine,	191	
" Woodford,	154	
" Montgomery,	116	
" Harrison,		23
" Farrard,	403	
" Lincoln,	496	
" Mercer,		87
" Marion,	290	
" Henry,	50	
" Spencer,	55	
" Shepherdsville,	90	
" Kenton, (Covington)	60	
" Campbell (Newport)	70	
" Scott (non compris Eagle Creek)		58
" Franklin,	37	

Nous apprenons que les Whigs l'ont emporté à Green, Hart, Logan, Barren, Casey et Washington.

ELECTIONS DE L'INDIANA.

Comté de Floyd—majorité W. pour le gouverneur,	33
" " " Lieut.-gouverneur,	60
" Harrison, " " Gouverneur,	303
" " " Lieut.-gouverneur,	314
Gain des whigs depuis l'année dernière 192.	
" Knox—majorité W. pour le Gouverneur,	300
Gain des whigs 140.	
" Davies—Majorité W. pour le gouverneur	290
" " " Lieut.-gouverneur,	291
Gain whig—200.	
" Martin—Majorité W. pour le gouverneur,	20
" Orange—Majorité Loco-foco, "	276
" Lawrence, " "	4
1 whig et 1 loco-foco ont été élus à la Législature —Ce resultat donne à l'opposition 166 voix.	
" Crawford—Maj. Loco-foco pour Geuverneur,	9
Un représentant whig a été élu.	
" Dearborn—Tout le ticket w. a obtenu maj.	200
Gain depuis l'an dernier 900.	
" Switzerland—maj. W. pour Gouverneur,	166
" " Lieut.-gouverneur,	167
Tout le ticket whig a passé. Les Loco-focos avaient l'an dernier une majorité de 176.	
" Jefferson—Majorité whig pour gouverneur,	621
Gain depuis l'an dernier 641.	
" Ripley—Majorité whig pour gouverneur	179
" Jennings—Majorité whig,	315
" Bartholomew, " "	291
" Scott " "	33

Comté de Washington—On dit que la majorité de Heward est de 300. Le parti whig a gagné 400 voix sur les résultats des élections de l'an dernier. Un représentant whig a été nommé.

Toutes les lettres de l'Indiana s'accordent à dire que la majorité des Whigs sera au moins de DIX A DOUZE MILLE.

Elections de l'Alabama.—Nous avons les retours de quatre nouveaux comtés: Lawrence, Benton, Jefferson, et Covington; dans les trois premiers, tous les candidats loco focos ont été élus, ce qui constitue pour les whigs une perte d'un membre; mais cette perte est compensée par l'élection d'un candidat whig à Covington. A l'heure qu'il est, les whigs ont 46 représentans, les loco focos n'en comptent encore que 17.

(*Extrait d'une Correspondance du New-York Star.*)

Les faits historiques suivants ne seront peut être pas sans intérêt pour vos lecteurs:

Sur douze électeurs qui votèrent pour M. Jefferson en 1800, il en est trois qui sont encore vivants: MM. John Woodwork, d'Albany; Pierre Van Portlandt, de West Chester, et James Burt, d'Orange.

Des sénateurs qui votèrent pour les électeurs, MM. Ambrose Spencer, de Wayne, et James W. Wilkins, d'Orange, sont encore vivants ainsi que sept membres de l'assemblée.

Tous ces individus, qui ont contribué à l'élection de Jefferson, sont maintenant, à une seule exception près, démocrates-whigs.

Comment se fait-il donc que tant d'hommes distingués, partisans zélés de Jefferson en 1800, soient maintenant dans les rangs de l'opposition? Comment se fait-il que le parti qui a écrit sur son drapeau: *Jefferson et démocratie*, soit en hostilité avec la plus grande partie des anciens partisans de Jefferson? Comment se fait-il enfin que la plus grande partie des anciens fédéralistes soient maintenant dans les rangs de l'Administration?

On lit dans le *Baltimore Patriot*, la plaisanterie suivante:

Monsieur l'Editeur—Je suis chargé de recevoir la traite ci-jointe: je désirerais la présenter à l'acceptation par le moyen de votre estimable journal. Serez-vous assez bon pour y consentir?

Un Collecteur.

A Son Excellence Martin Van Buren.

Le 4 mars prochain, il vous plaira céder la chaire présidentielle, avec toutes ses prérogatives et sa responsabilité, au Général William H. Harrison.

Vingt Etats.

District de Colombie—Nous avons parlé, il y a quelque tems, du mécontentement excité dans ce district par les dernières mesures du congrès à l'égard des banques. On se rappelle l'énergique protestation adressée au congrès par les citoyens d'Alexandrie; ceux de Georgetown en ont rédigé une dans le même sens; et toutes deux ont été couvertes d'innombrables signatures. Quelques meneurs loco focos ont essayé de contrebalancer cette unanime manifestation en adressant au congrès un contre-mémoire; mais ils ont pu à peine réunir un petit nombre de signatures. Malheureusement les plaintes des citoyens du district arrivaient trop tard, et surtout elles s'adressaient à une assemblée qui n'était guère en disposition d'y faire droit. En vain l'honorable *M. W. C. Johnson*, président du comité chargé des affaires de ce district, présenta-t-il à la chambre des représentans un bill pour répondre aux désirs exprimés par l'immense majorité des citoyens d'Alexandrie et de Georgetown; la chambre n'accorda même pas au comité la faculté de faire son rapport à ce sujet. Ce déni de justice, facile à prévoir, était la suite naturelle des révolutions adoptées précédemment; mais l'honorable *Wm. C. Johnson* a cru devoir à cette occasion donner sa démission de président du comité chargé des affaires du district. Dans une adresse à ses concitoyens, il explique ses motifs et attaque énergiquement la conduite d'une assemblée qui n'a tenu aucun compte de la volonté formellement exprimée par le peuple du district. Cette lettre honore son auteur.

New-York.—L'honorable S. S. Prentiss est arrivé dans cette ville le 31 juillet; une grande assemblée doit se réunir pour entendre cet orateur.

Baltimore.—Dans les six mois qui finissent au 30 juin dernier, on a exporté en cette ville 142,634 b. de farine représentant une valeur de $1,043,091. Dans les trois mois qui finissent, l'exportation du blé s'est élevée à 56,159 boisseaux; celle des autres grains à 28,443 b., valant ensemble $701,830. L'exportation du tabac durant la même période, a été de 8936 boucauts, d'une valeur de $432,766.

Passagers du British Queen.—Le *British Queen* est parti de New York le 1er. courant, ayant à bord 135 passagers dont huit de la Nouvelle Orléans, MM. Lockhart, A. Leech, W. W. Montgomery, C. Steffelin, G. Buchanan, C. Cordier jeune, G. Winnant, R. D. Blossman.

EXTERIEUR.

MEXIQUE.

Les nouvelles du Mexique sont toujours incertaines pour ne pas dire contradictoires. En attendant des renseignemens plus positifs, nous continuons à soumettre à nos lecteurs nos correspondances à mesure qu'elles nous parviennent.

"Nous venons d'apprendre par un courrier extraordinaire que Mexico s'était prononcé pour la fédération et qu'après un engagement assez vif Urrea et Gomez-Farias s'étaient emparés du pouvoir en faisant prisonniers Bustamente et tous ses ministres; Arista venait d'arriver à Tampico depuis deux ou trois jours quand cette nouvelle est venue: on dit qu'il va repartir. On ne sait pas ce que l'on fera ici; les uns croient qu'on suivra l'exemple de Mexico, les autres qu'on proclamera Santa-Anna dictateur: les militaires sont pour ce dernier moyen qui, selon eux, est le seul qui puisse sauver le pays. Quel avenir si cela s'effectue! enfin, nous sommes sur le qui-vive et nous ne savons pas trop ce que nous allons devenir!

Canada.—Le bruit court que le gouverneur-général doit donner sa démission et partir incessamment pour l'Angleterre: le *Courrier* de Montréal affirme que ce bruit est sans fondement.

L'ANGLETERRE ET LA CHINE.

L'attention excitée par la question chinoise est suffisamment justifiée par l'importance et l'étendue des intérêts qui y sont engagés. Car il ne s'agit pas seulement de 50 millions d'opium saisi et détruits pour lesquels on pourra obtenir une indemnité, ni d'un dommage accidentel que l'on peut venger par un blocus ou un bombardement, il s'agit de presque tout le revenu de l'Inde, et du sixième du revenu de l'Angleterre elle-même. Le commerce de l'opium a été pour la Compagnie des Indes la source d'un immense revenu annuel; et le gouvernement et le peuple anglais y ont également trouvé une somme incalculable d'avantages politiques et financiers. Les profits de ce trafic ont non seulement tourné la balance du commerce entre la Chine et l'Angleterre au bénéfice de ce dernier pays et amené dans l'Inde une importation abondante de capitaux qui lui a permis de décupler sa consommation des produits anglais; mais ils ont directement contribué à soutenir le vaste édifice de la domination anglaise dans ces contrées, à défrayer les dépenses judiciaires, militaires et navales du gouvernement et de la Compagnie, et à enrichir l'Angleterre d'un revenu annuel de 150 millions de francs sans appauvrir l'Inde. Le comte Bjornstjerna dit dans son livre sur l'Empire britannique dans l'Inde:

"Nous trouvons que l'Angleterre tire de ses possessions de l'Inde un revenu de 6 millions 500,000 liv. sterl. (162 millions 500,000 fr.), somme qui ruinerait complètement la colonie si elle était remise en numéraire. Mais voici comment elle passe en Angleterre: l'opium de l'Inde est envoyé en Chine, et échangé contre le thé; le thé est envoyé en Angleterre, et couvre tout l'échange. Tels sont les phénomènes du commerce: ce qu'un pays gagne n'est point perdu pour l'autre; tous les deux gagnent."

Ces phénomènes peuvent être du goût de l'Inde et de l'Angleterre, qui toutes deux y gagnent; mais aux dépens de qui s'opèrent-ils? Apparemment aux dépens de la Chine, comme nous le montrerons plus loin, quand nous aurons exposé comment la culture de l'opium s'est établie dans l'Inde, et comment se fait ce genre de commerce.

Le commerce de l'opium entre l'Inde et la Chine existait déjà avant l'établissement de la domination britannique dans ces contrées. Plus tard, en 1786, sous le gouvernement de lord Cornwallis, le commerce fut régularisé, et l'opium importé en Chine moyennant des droits fixes. Ceci dura jusqu'en 1796, et à cette époque un édit impérial prohiba l'importation mais sans aucun succès. Les vaisseaux chargés d'opium continuèrent à entrer dans le port de Canton et à débarquer leur cargaison avec l'entière connivence des autorités chinoises. Par suite de querelle entre les marchands et les autorités soudoyées, l'entrée du port de Canton fut interdit aux vaisseaux, et une station établie à Lintin, où le commerce continua comme par le passé. En 1828, il s'établit ainsi de la façon la plus régulière jusqu'en 1838, où le gouvernement chinois prit des mesures extraordinaires et provoqua les événemens dont nous avons entretenu nos lecteurs.

Telle est l'histoire rapide du commerce de l'opium; celle de ses progrès a quelque chose de prodigieux. En 1816-1817, l'importation de l'Inde dans la Chine ne se montait qu'à 3,210 caisses d'opium; en 1826-27, elle était parvenue à 9,669; et enfin, en 1836-1837 elle a été de 34,000 caisses. Le poids d'une caisse varie de 134 à 116 livres; en prenant pour terme moyen 120 livres, la quantité contenue en 34,000 caisses montera à 4 millions 80,000 livres. Cherchons où va cette énorme quantité d'opium. Selon des calculs publiés dans le *Chinese repository*, 34,000 caisses (équivaudraient à 33 millions 320,000 taels (un tael représentant environ une once d'extrait d'opium.) En donnant un tael à un individu, le nombre des fumeurs se monterait à 912,000. Mais il est établi qu'un tael est une portion beaucoup trop considérable pour un individu; il faut considérer en outre que l'extrait d'opium sert deux sur trois fois; que celui dont quelque mandarin épicurien a eu la primeur passe le lendemain dans la pipe d'un inférieur dont les restes sont à leur tour le dévolu de quelque prolétaire chinois. A ce compte, on peut estimer à deux ou trois millions le nombre des fumeurs d'opium, nombre, après tout, peu considérable sur une population de deux à trois cents millions d'habitans.

Pour suffire à cette immense production, il a fallu que presque toute l'Inde fût transformée en un champ de pavots. Avant l'opium, le coton était le principal produit de l'Inde: il le serait sans doute encore si les profits supérieurs du commerce de l'opium n'avaient dirigé de ce côté tout le travail et toute l'industrie en glaise et indigène.

Le pavot est cultivé principalement dans le Bengale et dans les districts de Malwa, de Benarès, de Behar et de Patna. Le district de Malwa produit à lui seul la moitié de la quantité totale: la culture y est libre, le sol étant indépendant de la Compagnie, quoique sous la protection britannique. Les produits de Malwa vont à Bombay. A Behar, à Benarès, et sur tout le territoire relevant directement de la Compagnie, la culture est sous un strict monopole; les produits vont à Calcutta. Dans les districts monopolisés, on donne au paysan une certaine portion de terre, et on lui fait une avance d'argent. Si le fermier est soupçonné de faire le commerce à son profit, il est cité devant les tribunaux civils. Un système d'espionnage des plus oppressifs est établi pour surveiller les fermiers. Arrivé à Bombay ou à Calcutta, l'opium est vendu publiquement et passe de la sorte aux mains des spéculateurs et des marchands qui l'exportent librement pour la Chine. La Compagnie des Indes n'exporte pas pour son compte: aussi la confiscation de l'opium, qui a eu lieu dans les derniers événements pour une valeur de 50 millions de francs, ne portait-elle pas directement sur elle, mais sur les marchands libres.

Le commerce, devenu alors contrebande, exige l'usage de vaisseaux particuliers, appelés *clippers*, construits pour résister aux moussons du nord-est (de novembre à avril). Ces vaisseaux vont jusqu'à Lintin, à l'embouchure de la rivière de Canton, et là transbordent leur cargaison dans de grands vaisseaux appelés *receiving ships*, qui sont en station permanente pour cet objet. Pour introduire l'opium plus avant les marchands tiennent à leur solde à peu près tous les employés de la douane chinoise, depuis les derniers degrés jusqu'aux gouverneurs. Comme la contrebande se fait dans tous les ports de la Chine, l'embauchage est universel. Des grands vaisseaux, l'opium est transbordé dans des canots montés maintenant par les Chinois. Ces hommes sont bien armés, du caractère le plus désespéré; et quand quelque bateau mandarin, dont un grand nombre garde la rivière, n'a pas été gagné, et veut résister, il s'engage régulièrement un combat dont les contrebandiers sortent presque toujours vainqueurs. C'est ainsi que les choses se passent depuis beaucoup d'années.

Nous en avons dit assez pour montrer combien cette question est vitale pour l'Angleterre. Le revenu de l'Angleterre, est engagé dans le commerce de l'opium. C'est à ce commerce que l'Inde doit de ne pas être saignée chaque année d'une masse considérable de numéraire; c'est à lui que l'Angleterre doit d'avoir décuplé l'importation dans l'Inde de ses produits manufacturés. Outre les droits sur la soie et autres produits de la Chine, le droit perçu sur l'importation du thé en Angleterre se monte à environ 3 millions et demi de livres sterl. (87 millions 500,000 fr.) Plus de 40 millions de livres de thé sont annuellement importées en Angleterre, et on a calculé que la provision actuelle serait épuisée au mois de janvier 1841. Ainsi dans cinq mois nous sommes menacés de nous trouver sans thé. De plus, la terre, le travail, l'industrie employés aujourd'hui dans la culture de l'opium, trouveront-ils un emploi équivalent dans une autre direction? Combien de temps ne faudrait-il pas avant que la culture presque entière de l'Inde fût renouvelée par sa base. Et c'est au moment même où la puissance anglaise, par l'extension de ses opérations militaires dans l'Asie centrale, réclamait un accroissement de revenu, que ce revenu se trouve tari à sa source même!

Mais l'intérêt ne fait point la justice, et sans doute si les Anglais n'avaient, pour justifier les hostilités qu'ils vont porter en Chine, d'autre motif à alléguer que la perte de leur revenu, ce motif, qui pourrait être suffisant, à leurs yeux, ne le serait pas aux yeux de la morale et du droit des gens. Qu'une nation ait le droit ou de régler sa volonté, ou de prohiber d'une manière absolue tout commerce avec d'autres nations, c'est ce que personne ne conteste. Mais quand un commerce prohibé est resté en vigueur pendant un demi-siècle avec la connivence avouée du gouvernement qui le prohibait, quand ce commerce a été ouvertement et constamment encouragé par les fonctionnaires chargés de le supprimer, que ce gouvernement ait le droit de faire main-basse, un beau matin, sur toute une colonie de marchands établis chez lui, sur la foi de sa propre dérogation à ses propres lois, voilà ce qui est beaucoup moins incontestable. De plus, l'opium confisqué par les Chinois n'était pas alors dans les eaux chinoises et n'a été livré par les Anglais que comme rançon de prisonniers illégalement faits et capitulant par famine. Les Chinois savaient si bien qu'ils n'avaient pas le droit de le saisir, qu'ils ont offert ensuite une dérisoire indemnité de 5 ou 6 livres de thé par caisse d'opium. Le gouvernement anglais est donc très fondé à réclamer une indemnité pour les pertes qu'ont subies ses sujets, et une réparation pour l'injure faite à son représentant.

On a fait une multitude de déclamations à propos des iniquités du commerce de l'opium et de l'immorale et avide tyrannie de la nation anglaise, qui veut inonder de force tout le continent chinois d'un poison mortel. Beaucoup d'erreurs se sont propagées de cette manière, et les Anglais passeront encore pour un peuple d'empoisonneurs, si des documens officiels n'établissaient de la façon la plus positive que dans la question de l'opium, ce n'est pas l'opium qui est en cause, et que si le céleste Empereur a voulu rompre toute communication avec les barbares, ce n'est point à cause de l'importation de leur opium, mais à cause de l'exportation de son numéraire.

Pendant longtemps les Anglais ont enfoui des millions d'argent dans la Chine. Les Chinois refusant de faire le commerce d'échange et de recevoir des produits européens, les Anglais payaient le thé en numéraire. Ils durent donc saisir avec empressement, dans la culture de l'opium, un moyen d'échange, et quand avec le temps, ce commerce eut pris une telle extension que l'importation de l'opium dépassa de beaucoup l'exportation du thé et de la soie, l'argent chinois émigra à son tour.

Les documens abondent sur ce point. Un haut fonctionnaire chinois disait dans un Mémoire présenté à l'Empereur, et sur lequel nous aurons occasion de revenir:

"Autrefois les marchands barbares apportaient de l'argent étranger dans la Chine, et cet argent donné en échange de produits du pays, était une source de prospérité pour toutes les populations du littoral. Mais dernièrement les marchands barbares se sont mis à vendre clandestinement de l'opium pour de l'argent, ce qui les a dispensés d'importer de l'argent étranger. C'est ainsi que l'argent sort, et qu'il ne rentre pas."

Tous les édits, toutes les proclamations du gouvernement impérial au sujet de l'opium, tendent directement à prévenir l'exportation de l'argent. Un édit du mois de février 1837 commence ainsi:

"Par la propagation de l'opium dans l'Empire, il est survenu une décroissance journalière de notre bel argent; nous voulons déployer tout notre pouvoir pour arrêter ce mal et pour mettre un terme à toute exportation de l'argent *sycee.*"

Cet argent (*sycee silver*), consiste en dollars fondus avec une portion d'argent indigène, le tout réduits en lingots. On a, dit-on, découvert en Angleterre que ces lingots contenaient une portion d'or dont les Chinois ignorent l'existence, si bien que l'exportation de l'argent *sycee* est elle-même devenue un commerce spécial. Il y a quelques années, un des marchands Hongs ou Hannistes (les seuls autorisés à commercer avec les étrangers) a été mis à la torture sur le simple soupçon de ce commerce. Un fait curieux cité il y a quelque tems dans le Parlement, par le président du bureau des Indes, et qui prouve combien il serait impossible de supprimer la contrebande, c'est qu'un petit vaisseau, qui depuis la clôture du port de Canton était seul à faire le commerce sur la côte orientale de la Chine, a rapporté lui seul en argent *sycee* une valeur de 30,000 liv. sterl. (1 million 750,000 fr.) En 1836-1837, plus des trois quarts du métal qui est entré dans le trésor de Bombay et plus de la moitié de celui entré dans le trésor de Calcutta sont venus de la Chine. Sir James Graham a dit dans la Chambre des Communes que l'année dernière, l'exportation des espèces s'était élevée à 1 million 700,000 liv. st. (42 millions 500,000 fr.) C'est la croissance démesurée de ce commerce qui menaçait d'appauvrir l'Empire de tout son métal, autant que la crainte de la puissance toujours envahissante des Anglais, qui ont poussé l'Empereur de la Chine aux dernières extrémités. Dans toute cette affaire il s'agit fort peu de la santé et de la morale chinoises, mais beaucoup du numéraire chinois. (*Débats*)

DERNIERES DATES.

New York	août 1	Liverpool	juil. 4
Boston	juil. 31	Londres	juil. 3
Philadelphie	août 2	Havre	juin 30
Washington	août 3	Paris	juil. 1
Baltimore	août 6	Bordeaux	juin 27
Charleston	août 6	Madrid	juin 23
Vera-Cruz	juin 30	Cadix	juin 16
Tampico	août 1	Havane	juil. 30
Mexico	juil. 27	Houston	juil. 21

COMMERCIAL.

MARCHÉ MONÉTAIRE.
Nouvelle-Orléans, 12 août 1840.

Espèces	5 @ 6	pour cent prime
Billets de Banque des E. U.	2½ @ 3	do.
Notes de la Trésorerie	6 @ 7	do.
Souverains	$5 10 à $5 20.	
Doublons Espagnols	17 @ 17 37½	
do Mexicains	16 37½ @ 16 62½	
Or Américain	7 @ 8 pour cent prime.	

Especes—Montant des espèces reçues de Tampico, par la goëlette Doric:

J. Robert & Co.	$14,211 12
Fernandez	600 00
Kohn, Daron & Co.	12,664 51
J. W. Zacharie & Co.	10,278 37
J. M. Caballero	17,146 37
J. Pratt	225 00
Schmidt & Co.	14,300 00
B. C. Sancher	3,612 07
Andrews & Bros	1,064 00
F. Tio	772 50
F. de Lizardi & Co.	19,067 84
Clason & Vles	2,023 27
D. Guldsmith	4,064 66
Davis Dennac	3,749 00
A. Capdevielle & Co.	1,000 00
T. West	766 37
L. Dansac	461 56
Total	$107,916 00

Non, non, ce n'est point là, l'ouvrage de la mort
C'est le repos après une langue insomnie.
En déposant le fardeau de la vie
La vie meurt, mais la vertu s'endort.
(Cours Morale.)

Vous qui avez su l'apprécier et la respecter, qui l'avez vu entourée des louanges de vos mères.—Pleurez, oui, pleurez avec moi. AMELIE BONNABEL, épouse de *Pierre Godet*, âgée de 46 ans, n'est plus!

Jouissant paisiblement des songes du passé, et de la réalité du présent, se confiant aux illusions de l'avenir, n'ayant encore les sensations fugitives du bel âge, sentant tout le plaisir d'une larme essuyée, d'un désir prévenu, d'une parole consolante, tout le prix d'un mot de la confiance, la valeur d'un sourire de l'amitié, d'un regard de la reconnaissance, éprouvant tout le bonheur de l'amour d'un époux, celui d'une famille qui l'idolâtrait, elle arriva au terme de la vie pour aller s'arrêter à la source divine, comme le voyageur fatigué d'une marche trop longue dans un jour d'été, s'arrête aux bords d'une onde pure pour effleurer de ses lèvres le cristal de ses eaux, remercier Dieu et goûter les douceurs du repos.

Elle n'opposa au malheur que sa constance, aux souffrances que sa résignation, et si sa longue patience fatigua la douleur même, sa soumission n'a pu désarmer la mort.

Pauvre Amelie!

Elle mourut celle que nous aimions tous, et il ne reste plus rien au cortège nombreux d'amis empressés encore de cette inquiétude à la fois timide et recueillie, que le triste souvenir de ses bienfaits, et la consolante pensée que dans le ciel elle obtient la récompense due à ses vertus qui, pour ses compagnes, semblable à la vapeur qui s'élève du sein de la terre, retombe, et sert par sa douce influence à féconder le germe des fleurs qui doivent embellir la nature.

C'est à vous mes amis, époux infortuné, frère et neveu trop malheureux, qu'ici je m'adresse, je viens, pleurant la mort de mon frère, mêler mes larmes encore brûlantes aux vôtres: s'il est une consolation dans le malheur, c'est sans doute l'épanchement de ces cœurs frappés par la perte de ceux qu'ils affectionnaient le plus, soit dans ce morne silence, dans cette extase muette de la douleur, dans lesquels nous sommes plongés lorsque nous sommes réunis, ou bien lorsque d'un accord commun nos âmes se rendaient:

La mort a des rigueurs à nulle autre pareille
On a beau la prier,
La cruelle qu'elle est, se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.
P. D.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES

Goel. Callao, Collinsworth, Norfolk, F de Lizardi & co

ARRIVES

Bateau de remorque Phenix, Clark, venant de la Passe N. Est.
Navire Pennsylvania, Fellum, de Bath
Wm. Badger, Tripe, de Portsmouth.
Robt. Fulton, Proctor, de New York.
Barque Union, Ryan, en 66 jours du Havre, à Laguétenne & Co.
Goel. Adrian, Williams, de N York
Goel. G. H. Wetter, Thompson, de St Yago de Cube.
Steamer Gen. Harrison, McMahon, de Cincinnati.
" Gen. Scott, Dustin, de Louisville.
" Colorado, Streck, de Lafourche Int.

MEMORANDA.

Navire Nonantum était en dehors de la Barre à la Passe N. E. le 11 courant.
Navire Franconia et le brick Everly ont mis en mer.

MONTRES ET BIJOUTERIE A BON MARCHE.
Le soussigné quittant son établissement dans le courant de septembre prochain, vendra les marchandises contenues dans son magasin, telles que pendules, vases, plaqué, montres, chaînes, bijouterie en or, diamans, argenterie &c., en totalité ou en partie, à des conditions avantageuses.
Plus, un bon régulateur et plusieurs pendules de voyage.
L. BOCQUET, Encoignure Chartres et Conti. 13 août—3

AVIS—Il a été pris du bord du bateau à vapeur Colorado, une lettre à l'adresse de J. Gomez, dans laquelle se trouvait un billet de dans cent piastres, tiré par Felix Plumard, à l'ordre et endossé par sa femme, daté du 20 juillet dernier. Le public est prévenu de ne pas négocier ce billet, parce que le paiement en a été arrêté. Celui qui a pris cette lettre, peut être par erreur, est prié de la faire parvenir au soussigné par la poste. J. GOMEZ. 13 août—2

TRAITES sur Londres, à vendre par FK. PERRET, 59, rue Toulouse. 13 août

HUILE de lin et esprit de thérébentine—40 barils à vendre par JARVIS & ANDREWS. 13 août

VIN rouge de Catalogne en barriques, à vendre par J. A. RICULFI, 44, Toulouse. 13 août—3.

SARDINES à l'huile—3000 boîtes à vendre par AUG. MOLIER, 65, rue St. Louis. 13 août

ESPECES à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

CIGARES—2,000,000 cigares de la Havane de toutes qualités et des meilleures marques à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 13 août

TOILE d'emballage pour Coton—1350 pièces de toile d'emballage de Dundee, en magasin et à vendre par ANDREWS & BRO. 60, Camp. 13 août

FARINE—300 barils farine fraîche superfine reçus par le steamboat Genl. Harrison, à vendre par MAHARD & BROTHERS, 38, Nlle Levée. 13 août

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié de Cincinnati, reçus par le steamboat Genl. Harrison, à vendre par MAHAR & BROTHERS, 38, Nlle-Levée. 13 at

CAFE RIO—50 sacs en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 134, rue des Magasins. 13 août

VINO tinto de Cataluña, en medias pipas de venta por J. A. RICULFI, 44, calle de Talosa, junto à la Banca de Ciudadanos. 13 août

BOTTES, Souliers et Brodequins—46 caisses reçues par le brick l'Orient, à vendre par R G HOBBS, 12, Douane. 13 août

CIRE A CACHETER—Des meilleures manufactures, et de toutes couleurs et qualités, à vendre en gros et en détails, au magasin de Papeterie de NORMAN, STEEL & Co, 14, rue du Camp. 13 août

MAPES—De tous les Etats de l'Union, du Texas, &c. Ansei des Atlas, Globes, &c., à vendre par NORMAN, STEEL & Co, 14, rue du Camp. 13 août

BLANC de Baleine—99 caisses excellents blancs de baleine d'été, en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par I. BRIDGE & Co, 134, Magasins. 13 août

SAVON DE BOSTON—100 caisses no. 1. marque de Livermore, en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par I. BRIDGE & Co, 134, Magasins. 13 août

CHAPEAUX—32 caisses consistant en chapeaux de Russie, gris et noir, idem en soie; casquets en fourrures, en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 134, Magasins. 13 août

MARCHANDISES SECHES—194 balles toile à drap écrue, 4/4, de Harrison, Chicopée, Murrimack et Cabot; 17 caisses idem blanche de Murrimack; 2 caisses coutil blanc, de Stark, Suffolk, Hamilton et Perkins Mills; 10 balles idem écru, de Perkins; 6 balles deningt bleus, et 10 dito drills bleus de Hamilton, en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 134, rue des Magasins. 13 août

SULFATE DE QUININE—400 onces de France et d'Allemagne, rhubarbe; ipéca; 10 barils huile de lin; 8 barils arrowroot; 20 barils sel d'epsom et un assortiment de drogues fraîches, à vendre par JARVIS & ANDREWS. 13 août

ALUN et verres de vitres—75 barils alun de Baltimore; 50 barils blanc de céruse; 60 dame-jeannes huile de vitriol; 800 caisses verres de vitres de l'est et de l'ouest; 3000 barillets blanc de plomb; 300 barillets peintures; 200 paniers de bouteilles de vin et un assortiment général de drogues à vendre par JARVIS & ANDREWS. 13 août

HABILLEMENTS—26 caisses consistant en chemises, étoffe rayée, coton blanc et indienne; pantalons du cotonnade, toile de Russie, drillings et dessins; en débarquement de la barque Henry Newell, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.

BLANC DE PLOMB D'ALLEMAGNE.—Les soussignés viennent de recevoir par la barque Henry Newell, un lot de cette bonne peinture en poudre dans l'huile; elle est égale sous le rapport du brillant et de la dureté au blanc de plomb anglais, et nous savons qu'à Boston et dans les villes de l'est on la préfère pour les grands édifices à toutes les peintures qui sont fabriquées dans ce pays. On ne fait cette peinture que dans les ateliers de Harhard Ward à Boston. Les peintres et les entrepreneurs sont priés d'en faire. JARVIS & ANDREWS. 13 août

A LOUER.—Le second étage du nouveau magasin situé dans la rue de Chartres au No. 34, ainsi qu'une partie du troisième si on le désire. De plus une 1/2 maison située dans la rue Baronne près de la rue Hevia, convenable pour une petite famille. Possession sera donnée immédiatement si on l'exige. S'adresser à DAVID FELT & Co., 49, rue de la Douane. 13 août—3

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier district judiciaire.—No 18497.—L. F. Caboche contre ses créanciers.—Lundi, 10 août 1840.—Présent l'hon. A. M. Buchanan, juge.—Sur lecture et enregistrement d'un tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné que les créanciers du failli, et tous autres y intéressés, déduisent dans les dix jours qui suivront la publication de cet avis, les raisons pour lesquelles ce tableau ne serait pas approuvé et homologué, et le syndic déchargé de toute responsabilité, en par lui payant conformément au dit tableau. Extrait des minutes. ELG. SYDNEY LEWIS, Dép.-Greffier. 13 août—3

$10 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation de la négresse PACENCIA, âgée de 44 ans; elle est de haute taille, parle anglais et français, et a une coupure sur la main droite. Il lui manque une dent de la mâchoire supérieure. Elle a quitté le 27 juillet la maison de son maître, encoignure des rues Union et Moreles où l'on est prié de la ramener. 13 août—4.

RALPH HUBBARD & Co. Marchands de sellerie—rue de Chartres No. 4. [A la tête du Cheval noir.] RECOIVENT maintenant par le trois-mâts Alabama, un assortiment d'articles d'été dans leur genre de marchandises, qu'ils offrent à vendre avec l'assortiment qu'ils ont déjà. 11 juin

VERRES A VITRES—300 caisses de Waterford et de [illegible], à vendre par JARVIS & ANDREWS, Enc. Commune et Tchoupitoulas. 27 jt.

HUILE DE CASTOR—36 barils huile de Castor, No. 1, à vendre par JARVIS & ANDREWS, Encoig. Commune et Tchoupitoulas.

John Q. Ferguson contre John McDonnell.
ETAT DU MISSISSIPI—Terme de juin 1840—Ordre de saisie. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner qu'un ordre de saisie a été lancé par la Cour de Circuit du Comté de Hancock, dans le dit Etat, dans le procès de John Q. Ferguson contre les biens meubles et immeubles de John McDonnel, pour la somme de quatre mille trois cent quarante et une piastres et 8/100, lequel a été renvoyé à ce terme; et au dit terme de la Cour susdite il a été ordonné par la Cour qu'avis de ce qui précède serait publié dans l'Abeille de la Nouvelle-Orléans, une fois par semaine pendant deux mois successifs, ordonnant au dit défendeur de comparaître au terme de cette Cour (lequel commence le premier lundi d'octobre 1840) ou avant cette époque, pour fournir une caution spéciale et répondre à la dite action, ou jugement final par défaut sera entré contre lui, et les biens contre lesquels ce dit ordre de saisie seront vendus.
Témoin l'Honorable V. T. Crawford, juge du 11ème district judiciaire du dit Etat. Ce dernier lun i de juin 1840.
22 juil—1f p 2 m RODERICK SEAL, greffier.

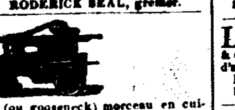

PERDU, un coussinet (ou gooseneck) morceau en cuivre tourné adapté au cylindre d'une pompe à incendie.
Ledit objet a été perdu par la pompe No. 10, en se rendant au feu de la rue Poydras, dans la nuit de dimanche à lundi dernier.
La Compagnie recevra avec beaucoup de reconnaissance les indications qui pourront l'amener à lui faire retrouver cet objet.
Elle donnera aussi une récompense libérale à la personne qui l'exigera, en rapportant cet objet à
ANDRÉ NADEAU, au Vieux-Bassin. 12 at.—2 f. 11 Août 1840.

FOIN—300 balles du Nord reçues par le navire Louisa, en magasin et à vendre par STETSON & AVERY, 86, Gravier. 12 août

PLATS COTES—50 boucauts de qualité supérieure de Cincinnati à vendre par STETSON & AVERY, 86, Gravier. 12 août

TOILE et corde d'emballage—150 pièces toile d'emballage du Kentucky, 150 rouleaux do do à vendre par STETSON & AVERY, 86, Gravier. 12 août

JAMBONS enveloppés—3 barils de qualité supérieure en magasin et à vendre par STETSON & AVERY, 86, Gravier. 12 août

CORDAGE de Marseille—250 rouleaux en magasin et à vendre par STETSON & AVERY, 86, Gravier. 12 août

CLOUS—500 barillets de grosseurs assorties en magasin et à vendre par STETSON & AVERY, 86, Gravier. 12 août

SAINDOUX—1000 barillets saindoux en feuille de qualité supérieure, à vendre par STETSON & AVERY, 86, Gravier. 12 août

OCHRE—50 balles, à vendre par STETSON & AVERY, 86, Gravier. 12 at

MOUCHOIRS TIPPACANOE—32 caisses de différents dessins dernièrement reçues, à vendre par STETSON & AVERY, 86, Gravier. 12 at

LAINE du Mexique—32 sacs reçus en bon ordre par la goëlette l'Emblem, à vendre par SCHMIDT & Co. 86, Bienville. 12 at

CIGARES—100,00 cigares de la Havane, de meilleures marques, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane. 12 at

COTON de Lowell—100 balles 4/4, à vendre par FROST & Co. 9, Douane. 12 at

BOTTES et Brodequins—Un grand assortiment à vendre par FROST & Co. 9, rue de la Douane. 12 août

MARCHANDISES du pays—50 balles toile à draps 4/4 de Lawrence & Co., et Indiana Head Mills, 10 balles cotonade de qualité supérieure, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane. 12 at

BOTTES et Brodequins—70 caisses de qualités assorties, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane. 12 at

CLOUX—100 barillets cloux de Boston, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane. 12 at

MARINADES de toutes espèces reçues par le brick l'Orient, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane. 12 at

SAVON, Huile, Chandelles—200 caisses savon No. 1, marques Winchester; 200 do do do St. James Gould; 200 do do do Geo. Johnson extra; 1000 do do No 2, de Boston; 10 tierçons huile blanchie; 20 caisses blanc de baleine à vendre par DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane. 12 at

NOUVEAUX Habits de Chasse à la mode, paletots et vestes d'automne, et janes du Kentucky, pantalons de casimir et de cotonade, à vendre en gros et en détail par D. ISRANG & Co. 12 août 20, Vieille Levee, entre Conti et Bienville.

TRAITES sur New-York, à vendre par O. MIESEGAES, 43, Bienville. 10 at

CHANGE sur New-York à vendre par R. GRONING & Co. 10 août

ROBINES de fil, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville. 10 at

PAPIER à enveloppe—2000 rames à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier. 6 août

PELLES—50 douzaines à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier. 6 août

TRAITES sur Boston, à vendre par VAN WYCK & Co, 25, Camp. 5 août

POIVRE—200 sacs poivre noir de Sumatra à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 rue Gravier. 5 août

FARINE—130 barils farine superfine, à vendre par J. LANDIS & Co. 5 août

BOTTES ET BRODEQUINS—300 caisses en magasin à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane. 5 août

TRAITES sur New York, à vendre par SCHMIDT & Co, 86, rue Bienville. 8 août

TOILE d'Emballage de chanvre de qualité supérieure, manufacturée exprès pour cette place, à vendre par ANDREWS & BRO. 60, rue du Camp. 8 août

TRAITES sur Londres, à vendre par J. ROBERT & Co. 47, Bienville. 7 août

TRAITES sur la Havane, à vendre par J. ROBERT & Co, 47, Bienville. 7 août

ESPRIT de Thérébentine—15 barils en bon état, à vendre par JARVIS & ANDREWS, Encoignure Commune et Poydras. 6 at

LE soussigné négociant en sel a constamment en main, un approvisionnement de sel fin et gros de Liverpool et des Turques, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS, Enc. Poydras et Magasins. 6 août

PORC—150 barils porc mess, à vendre par E. F. JENKINS, Enc. Poydras et Magasins. 6 at

SEL gros et fin de Liverpool, reçu par le navire Shaw, à vendre en lots convenables aux acheteurs, s'adresser à ALEX. PARK, 91, Commune. 5 at

SEL—3000 sacs de Sel gros et fin de Liverpool, dernièrement reçus et à vendre en quantités au gré des acheteurs. S'adresser à E. F. JENKINS, Enc. Poydras et Magasins. 5 jt

AVIS.
LE soussigné ayant été nommé syndic des créanciers de Louis Schmidt et Schmidt et Hamilton ex-directeurs "de la grande loterie de propriétés," notifie aux acheteurs de billets de cette loterie de les lui présenter le plutôt possible pour être enregistrés, afin de prendre part au tableau de distribution à la Cour de Paroisse.
Nlle. Orléans, le 6 août 1840. JNO. NICHOLSON, Syndic. 6 août—12f. 3 ps.

LIBRAIRIE DE LELIÈVRE, Encoignure Royale et Sainte-Anne.
PUBLICATION NOUVELLE.
Résumé des Voyages, Découvertes et Conquêtes des Portugais, par M. Dujarday, 2 vol. in-8.
Collection de Romans nouveaux des meilleurs auteurs. Œuvres de Lamartine, Lamenais, Delille, Rousseau, Molière, etc., éditions compactes.
Revolution Française, par Thiers.
Règne animal de Cuvier; un choix de Manuels les plus importans, quelques ouvrages de médecine, de droit, de mathématiques, livres d'éducation, de prières, de piété.
Carte des Tortugas, par le capitaine Dumas.
Fournitures de classes et de bureaux, etc., etc. 4 août—3 f p s.

26 caisses sucre blanc de la Havane, 36 do confiture première qualité do, 25 barils amidon manioc do, 60 sacs café do, 80 milliers cigares do, le tout en magasin et reçu récemment de la Havane, à vendre en gros et en détail par S. LATAPIE, 70 Vieille Levée. 16 juil

FLANELLES—15 balles flanelles de couleurs à carreaux
10 " " " unies,
10 caisses kerseys,
5 balles do
5 " coutil amateias, à vendre par J. DFIELD, 72, Bienville. 31 jt

VENTE PAR LE SHERIFF—Etat de la Louisiane—Paroisse de Jefferson—Cour du premier district—William Hanneman contre Charles W Robinson—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour du premier district Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée ville de Lafayette, jeudi, le vingt août prochain, à une heure de relevée:
SIX LOTS DE TERRE.
Situés dans la ville de Carrollton, dans la paroisse de Jefferson, designés par les numéros 9, 10, 16, 17, 18 et 19, sur un plan dressé par F. J. Rothas, député arpenteur général de cet Etat, en date du huit novembre 1836, et déposé en l'étude de J. B. Marks, notaire public, le neuf novembre 1836. Le lot numéro neuf, formé l'encoignure des rues de la Levée et Mary, et mesure vingt huit pieds deux pouces et deux lignes face à la première, sur cent quarante pieds deux pouces cinq lignes de profondeur et face à la dernière, cent vingt huit pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur, sur la ligne du lot No. dix, et vingt deux pieds cinq pouces et demi de largeur, dans la profondeur; le lot numéro dix et contigu au lot précédent et mesure vingt-huit pieds deux pouces et deux lignes face à la rue de la Levée sur cent vingt huit pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot No. neuf, cent dix sept pieds quatre pouces de profondeur, sur la ligne du lot numéro onze et vingt deux pieds cinq pouces et demi de largeur, dans la profondeur, les lots numéro seize et dix-sept, mesurant chaque, trente pieds neuf pouces de profondeur, et les lots numéros 18 et 19, mesurant chaque trente pieds face à la rue Marie, sur cent soixante dix neuf pieds huit pouces et deux lignes de profondeur, le tout mesure américaine.
Conditions de la vente—Comptant.
MANUEL J. GARCIA, Shérif. 21 jt

VENTE par le shérif—Etat de la Louisiane—Cour du premier district—Paroisse de Jefferson—Richard Richardson, Syndic des créanciers de Maurice Cannon contre William Hoskins et Benmin Wilcocks——Numéro 19401—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, jeudi le vingt août prochain, à une heure de relevée, la propriété hypothéquée suivante, savoir:
DEUX LOTS DE TERRE.
Situés dans le faubourg des Religieuses, dans la paroisse de Jefferson, dans l'îlet compris entre les rues Ste. Marie, Ursuline ou Ste. Ursule, Félicité et Tainturier, et désignés par les numéros sept et huit sur un plan dressé par John Schreiber, ingénieur, en mars 1836, annexé à un acte de vente de Maurice Cannon à J. C. Wilson, passé le neuf mars 1836 par-devant David L. McCay, notaire public à la N.-Orléans, lesdits lots se joignent et mesurent chaque, 31 pieds onze pouces cinq lignes face à la rue Ste. Marie, et trente deux pieds et six pouces à la profondeur et cent vingt cinq pieds onze pouces cinq lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot numéro six, et le lot numéro huit, mesure cent vingt cinq pieds trois pouces sept pouces sur le côté de la rue des Ursulines, le tout mesure anglaise, avec les améliorations et dépendances, etc. qui en dépendent.
Conditions de la vente—Comptant.
MANUEL J. GARCIA, Shérif. 21 jt

AVIS IMPORTANT—Le Dr. Ale. LION, chirurgien dentiste de la Faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir son cabinet rue Royale, no. 106, entre celles St. Louis et Conti.
La solidité et la promptitude la plus grande dans l'exécution des rateliers est assurée aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance; par les nouveaux procédés dont il est l'inventeur, il peut poser dans la même séance des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, dont il garantit la durée pendant dix ans.
Sa application par lui de la pâte cautérique qui lui a valu une mention honorable en 1837, enlève la douleur des dents et permet de les conserver en les aurifiant.
Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 20 fév

LE DOCTEUR ACHILLE LION, chirurgien dentiste, membre de la faculté de médecine de Paris de mourant actuellement rue Royale No. 106, ancienne maison de M. Boyer, entre St. Louis et Conti.
Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 24 juin

A VENDRE ensemble ou séparément—Quatre beaux BILLARDS, presque neufs, avec le complément de leurs fournitures. S'adresser à M. E. Bertus ou Jn. Ste. Faget. Les dits Billards sont lès mêmes du Cercle Saint Louis. 17 juin—

MM. PRIESTLEY & BEIN ont transporté leur comptoir du No. 22, Vieille Levée au No. 19, Nouvelle Levée. 31 jt

CHANGEMENT DE DOMICILE.—L'Académie d'Harby (de Pensionnaires et d'Externes) a été transportée à la rue de la Commune, No. 266.
Une dame, connaissant son habileté, est engagée pour donner des leçons de piano.
On continue de donner des leçons de français et d'espagnol.
[illegible] à l'institution susdite. 11 août—3, lps.

AVIS.
Leçons DE COIFFURE SUR UNE TETE NATURELLE!!—Prix $50
LE soussigné a l'honneur de prévenir les dames qui désirent mettre leurs coiffures au courant des modes; que ses leçons ne seront continuées que jusqu'au mois d'octobre prochain. Il ose espérer que le nombre des élèves qu'il a formées en peu de temps lui aura mérité la confiance générale. Son magasin est toujours pourvu d'articles de Paris les plus nouveaux, ainsi que d'un grand assortiment de perruques d'hommes et de dames, toupets, bandeaux, nattes et frisettes, le tout à des prix modérés.
THEODORE, 150, Chartres, vis à-vis l'hôtel d'Orléans. 10 août

UNE Dame possédant à fond le Français, l'Anglais et l'Espagnol, désire s'employer comme institutrice dans une famille; elle enseigne aussi, le dessin, l'arithmétique, l'histoire et la géographie.
S'adresser rue Bienville, No. 47. 10 août.—6.

LE soussigné, à compter de ce jour, a vendu ses intérêts dans le commerce de grocerie à Messrs. Walton & Cochayne, qui à l'avenir continueront le même genre d'affaires à l'ancien magasin Nos. 28 et 29, Nile.-Levée.
Nouvelle-Orléans, 7 août 1840. R. T. LAWRENCE. 10 août—6

A VENDRE pour clôre une facture:
20 balles bouchons de Catalogne, assortis,
100 caisses vin de Madère creux, 1re qualité,
30 barils do ordinaire,
20 caisses muscat rouge,
20 do absinthe,
10 do kirsh,
4 barriques vin de Marseille.
S'adresser rue de Chartres, no. 179, à M. Léonce Girard, en face de la rue Jefferson, ou à M. Micoud. 10 at—6

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.
UN grand assortiment de Graines pour les semis d'août, ainsi que Haricots nains rouges, créoles, de 1840, à vendre par
LELIÈVRE, encoignure Royale et Ste-Anne.
On trouve toujours à la librairie du sieur Lelièvre le Nouveau Jardinier de la Louisiane. 4 août—30f.

AVIS IMPORTANT.
MESSRS. PLEYEL & Co. de Paris, en envoyant à *leurs frais* dans cette ville un ouvrier chargé de réparer et consolider les pianos (pianinos) de leur fabrique dans la construction desquels ils ont employé des fers creux, ont désiré que *tous* les instruments de ce genre reçussent le perfectionnement qu'ils y ont appliqué. A cet effet ils ont transmis aux soussignés les numéros de chacun de ces pianos, qui ont été expédiés dans ce pays-ci, mais malgré les avis publiés par leurs soins et souvent *répétés*, les instruments dont les numéros suivent n'ont point été présentés.
Mr. Pierron ayant bientôt terminé son travail et devant immédiatement repartir pour Paris, les personnes qui sont en possession des pianos ci-après désignés sont priées de les envoyer le plus promptement possible, la consolidation de chacun n'exigeant qu'un travail de deux jours. Cet avis est le dernier que les soussignés font publier à ce sujet.
Nos. 6647, 6674, 6796, 6834, 6909, 5463.
HERBAULT FRERES, 70 rue Bienville. 6 août

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES PLANTEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 4 août 1840.
CETTE Institution fournit des traites sur Londres.
A. BAUDOUIN, caissier. 4 août

AVIS—Les soussignés se sont aujourd'hui associés et feront les affaires en cette ville sous la raison de *Barrett & Lepage.*
Nouvelle Orléans, 1er août 1840.
THOMAS BARRETT, LOUIS LEPAGE. 4 août—10

SANGSUES.
RECU un joli assortiment de Sangsues, à vendre à 6¼, 12½ et 25 cents la pièce, à l'entrepôt général, rue du Quartier, No. 26, entre les rues Condé et Vieille Levee.
RENAUD PETITBIEN. 6 at

SANGSUES
SANSUES!!!—6000, reçues hier 5 août, à vendre à *cinq et dix sols*, encoignure Bourbon et Douane.
Pharmacie MANCEAU. 6 août—10

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orleans, le 1er. août 1840.
LE bureau des directeurs de cette banque a déclaré aujourd'hui un dividende de quatre pour cent sur le capital payé; lequel dividende sera payé aux actionnaires le 10 courant ou après cette époque.
Par ordre du Bureau. RICHARD RELF, Caissier. 3 août

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1840.
LE bureau des directeurs de cette banque a déclaré aujourd'hui un dividende de *quatre pour cent*, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux dans cette ville, le lundi 3 août prochain ou après cette date.
W. J. LEVERICH, Caissier. 30 juil—10

Bureau de la Compagnie d'assurance maritime et contre l'incendie, de l'Ouest.
Nouvelle Orléans, le 1r. août 1840.
MR. GEO. C. LAWRASON a été nommé secrétaire de cette compagnie en remplacement de M. O. E. Richardson, démissionnaire.
L. MATTHEWS, Président. 1 août

ANDREWS & BROTHERS,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
A LA NOUVELLE-ORLEANS, — Rue du Camp No. 60. 30 jt

COTONNADE—Les soussignés offrent à vendre de superbes cotonnades anglaises, garanties bonne teinture, et des plus épaisses qui aient été offertes sur ce marché.
R & J. CURELL, en liquidation, No. 46, rue Bienville. 6 août—10

TABAC de la Havane et de Cuba &c.—En débarquement du brick Apanchicola, à vendre par le soussigné, 100 surons de tabac de Cuba 1re. qualité,
45 do do de vuelta de abajo.
6 barils boîtes gelée de Gouyaves,
7 barils miel, d'importation antérieure,
40 milliers cigares de Regalia,
20 do do canones.
15 caisses confitures, en pots, assortis,
A. DELPEUCH, 149, rue Royale. 11 août—3

UN lot d'échantillons de tabac à vendre par J. P. BONNET, 3 Royale.

EPAULES—7 boucauts venant de Cincinnati, à vendre par JOS. LANDIS & Co. 11 at

FARINE—400 barils farine fraîche superfine, à vendre par JOS. LANDIS & Co. 11 at

BŒUF prime et mess, à vendre par MAHARD & BRO. 38, Nouvelle-Levée. 11 a

FARINE—120 barils farine fraîche, à vendre par MAHARD & BRO. 38, Nlle-Levée. 11 a

PORC—300 barils porc mess, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier. 11 août

MORUE—50 caisses et 6 barriques à vendre par EDOUARD SPRAGUE, 22 Douane. 11 août

WHISKEY—50 barils whiskey rectifié à vendre par LAYET & AMELUNG.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié à vendre par MAHARD & BRO. 38, Nlle-Levée.

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par BARELLI & Co. 61, rue des Communes. 11 août

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié à vendre par P. A. GIRAUD, 6 N. Levée. 11 août

JAMBONS enveloppés—30 barils reçus de Cincinnati, 1re qualité, à vendre par MAHARD & BRO. 38, Nlle-Levée. 11 août

PLOMB—10 barillets plomb en saumons du Missouri à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier. 11 août

SAINDOUX—300 barillets saindoux en feuille, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 11 août

TRAITES sur New York à un et 5 jours de vue à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier. 11 août

PORC—400 barils porc prime et mess aux magasins d'inspection de Bozant, à vendre par LAYET & AMELUNG. 11 août

JAMBONS—30 barils jambons de petite dimension de qualité de choix à l'usage des familles à vendre par LAYET & AMELUNG. 11 août

BAJOUES—20 boucauts Bajoues fumées, de Cincinnati, dernièrement reçus, à vendre par JOS. LANDIS & Co. 11 août

PLATS—COTES—20 boucauts reçus de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BROTHERS, 38, Nouvelle-Levée. 11 a

CARTON et papier à enveloppe—50 paquets carton et 200 rames papier à vendre par EDWARD SPRAGUE, 22 Douane. 11 août

VINS, rouge, muscat et huile d'olive—100 caisses vin rouge et muscat, 100 paniers huile d'olive fraîche à vendre par P. A. GIRAUD, 6 N. Levee. 11 août

MAQUEREAUX—40 barils no 2 et 100 barils no. 3, en magasin à vendre par PETERS & MILLARD. 11 août

CORDE et toile d'emballage—200 pièces toile du Kentucky, 300 rouleaux corde du Missouri, à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier. 11 août

SUCRE—25 boucauts reçus par le steamer Armstrong, à vendre par P. A. GIRAUD, 6 N. Levée. 11 août

FARINE—60 barils farine superfine de l'Ohio à vendre par P. A. GIRAUD, 6 N. Levée. 11 août

TOILE D'emballage—250 pièces toile du Kentucky, de qualité supérieure, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 36, Poydras. 11 août

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, en débarquement du bateau à vapeur Winchester, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 36 Poydras. 11 août

FARINE—100 barils farine fraîche, venant d'être débarqués du bateau à vapeur Moravian, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 36 Poydras. 11 août

CIDRE DE CHAMPAGNE—100 caisses 1re qualité à vendre par P. A. GIRARD, Nelle Levée. 11 août

CHAUX—500 barils chaux superfine de Thomaston à vendre à très bas prix, en qualités au gré des acquéreurs, s'adresser à EDWARD SPRAGUE, 22 Douane. 11 août

CHANDELLES de suif—50 caisses, marque Winchester à vendre par EDOUARD SPRAGUE, 22 Douane. 11 août

ON a besoin de dix bons coupeurs de bois pour aller à l'habitation des soussignés. Il est inutile de se présenter si l'on ne peut pas couper deux cordes par jour.
W. E. & R. MURPHY, 11 août 132, Vieux Bassin, et 137, rues des Remparts.

AUX STEAM-BOATS.
BOIS de pin d'excellente qualité, et 200 barils de résine concassée à $1 25 le baril, à vendre par W. E. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin. 11 a

BOIS—25000 pieds 1 pouce 1/4 pour plancher; 15000 do 1 do planches; 10000 do 1 do 1/2 bois de rembrissage; 25000 do 2/3, 2/4, 3/3, 3/4, 4/4 merrains, à vendre par W. E. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin, et 137, rue des Remparts. 11 août

BAS DE SOIE des plus belles qualités, convenables aux marchés mexicaine, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville. 10 at

GENIEVRE DE HOLLANDE—150 pipes des marques les plus connues, telles que celle de l'ancre, de l'animal, du cheval noir et importées directement d'Amsterdam par la galliotte Stans Fries, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville. 10 at

BUREAU D'ENREGISTREMENT
De Décès et de Naissances.

BUREAU d'enregistrement des décès et des naissances—(L'office a été transporté rue Ste. Anne, No. 82; il est ouvert de [illegible])
Il est ordonné par la loi que la naissance de tout enfant [illegible] de toute personne libre, dans la paroisse [illegible] déclarées à ce bureau dans les 30 jours [illegible] ou elles ont eu lieu; et comme beaucoup [illegible] ignorent cette mesure importante, [illegible] le public que chaque contravention à cette loi sera punie d'une amende de la somme de $10 et condamnée aux frais de poursuite.
Nlle. Orléans, le 25 juillet 1840. VINCENT RAMOS, Recorder. 27 jt.

AVIS—Le soussigné prévient le public en général et en particulier les marchands faisant profession de pacotil leurs dans cet Etat, que sa femme ayant abandonné le domicile conjugal, il se refusera à l'avenir de payer toute dette contractée par elle à dater de la publication du présent avis. GILBERT D'ARENSBOURG.
Paroisse St. Charles, le 1er. août 1840. 3 août—10

AVIS—La société existant entre les soussignés sous la raison de Lepage Brothers & Co., est dissoute d'un commun accord à partir de ce jour. Mr. James Chalaron est chargé de la liquidation de la société et il continuera les affaires de la maison sous son propre nom.
LOUIS LEPAGE, JAMES CHALARON. 3 août

CHAUX—3000 barils de chaux de Thomaston bien conditionnés, à 9 escalins le baril, par quantités à la convenance des acheteurs.
S'adresser rue Victoire 2de. maison au-dessous du rail road Pontchartrain, ou à F. BOTCHFORD, No. 27, Nouvelle-Levée. 4 août—30

LE soussigné informe le public de ne point vendre à crédit à Marie Rose Rodgers son épouse, attendu qu'elle a quitté sa maison et ses enfants. JEAN JUNEK.

HUILE de baleine d'hyver—34 barriques, à vendre par WM. G. HEWES & Co, rue Nouvelle.

SUIF—Je barils à vendre par SAML. BELL, 99 Magasins. 5 août

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le steamer GEN. SCOTT, capitaine Dustin, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira samedi, le 15 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à SAMUEL BELL, 99 Magasins. 13 août

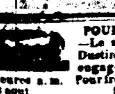

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le steamer tirant peu d'eau WINCHESTER, capitaine David Whitten, partira pour les ports ci dessus et les ports intermédiaires cet après midi 13 courant, à 4 heures sans retard. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Gravier ou à ADAMS, HARTWELL & Co. 36 Poydras. 13 août

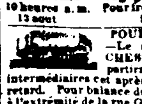

POUR ST. LOUIS, Quincy, Warsaw, Galena et Dubuque.—Le steam-boat PREEMPTION, bon marcheur et tirant peu d'eau, capitaine R. Harris, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, Jeudi, 13 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret et passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Gravier, ou à W. C. TOMPKINS & Co. 66, rue du Camp. 12 août

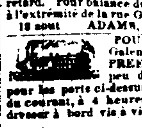

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires—Le steamer bon marcheur UNITED STATES, capitaine J. B. Hile, est attendu le 13 courant, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, il sera immédiatement expédié. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier. 11 août

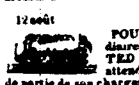

POUR ST. MARTINVILLE, Attakapas.—Le steamer paquebot régulier A. PORTER, capit. Muggah, partira positivement pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires sur le Teche, Atchafalaya, la baie, &c. jeudi, 26 du courant, à midi. Pour passage et fret, s'adresser à bord, vis à vis la rue de la Douane, ou à J. HALL & A. B. BEIN, 35, Nile. Levée.
N. B. Le A. Porter prendra du fret et des passagers pour la côte sur tous les points au-dessous de Plaquemine. 5 août

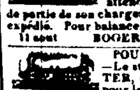

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le superbe bateau à vapeur CORINTHIAN, capitaine L. Brodes, est maintenant prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, et sera immédiatement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf de la rue Poydras, ou à SAM. BELL, 99, Magasins. 28 juil

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.
Pour tous les ports du Lac.

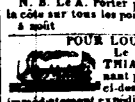

LE steamer bon marcheur et tirant peu d'eau ECHO, capitaine C. Walker, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Samedis, à 6 heures P. M. pour la Baie St Louis, la Passe Christiane, Mississipi City, Biloxi et Pascagoula; retournera le Dimanche, touchant à toutes les places ci-dessus et arrivera au lac, à l'extrémité du chemin de fer, le Lundi matin. Il quittera la Nouvelle-Orléans pour Mobile tous les Samedis à 6 heures P. M. en touchant à tous les ports intermédiaires. En retournant il partira de la Mobile le Vendredi, en passant chaque fois par la grande passe et évitant ainsi le courant du golfe.
L'*Echo* naviguera comme packet régulier, partant de la Nouvelle-Orléans pour Mobile chaque Mardi et prendra du fret.
Ce steamer réunit tout confortable possible pour les passagers et ses aménagements ne le cèdent à aucun des autres bateaux du Lac. 10 juil

PORTS D'EUROPE

POUR LE HAVRE
Le trois mâts JACOB, capitaine Pennell, partira sous peu; il peut prendre 6 passagers. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 13 août

CABOTAGE.

FRET POUR NEW-YORK.
60 tonneaux de fer en saumon seront pris en chargement par le soussigné en s'adressant immédiatement à SAML. BELL, 99, rue des Magasins. 10 août

POUR NEW-YORK—(Paquebot du 16 août)—Le paquebot fin voilier ST. MARY, capitaine Foster, partira positivement le jour susdit, ayant du surchargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bout de la rue St Joseph ou à F. LAIDLAW, 51, rue du Camp. 8 août

POUR BALTIMORE—Le brick JULIA & HELEN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Wade, sera immédiatement expédié. Pour fret de 150 boucauts de sucre sur le pont, s'adresser à bord vis-à-vis les batimens du triangle ou à G. BEDFOD & BECK, 24 Douane. 6 août

POUR BALTIMORE.—Le brick MARY, capt. Thompson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 7 août

POUR PHILADELPHIE—Le superbe brick paquebot WASHINGTON, capitaine Bedford, sera immédiatement expédié, pour fret et passage s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le marché aux légumes ou à JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane. 6 août

POUR PHILADELPHIE—La goëlette AUGUSTUS LORD, capitaine Barnes, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à J. ALBERT, 26, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière WM. SEYMOUR, capitaine Gardner, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face des bâtisses du triangle ou à WM. C. TOMPKINS & Co, 66, rue du Camp. 24 juil

POUR LA HAVANE—Le brick CARIBOU, bon marcheur, capitaine George Lainy, ayant une partie de son chargement engagé et à bord, sera incessamment expédié pour le port ci-dessus. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capit. à bord, ou à J. W. ZACHARIE & Co. 31 juil

A VENDRE OU A FRETER

POUR FRET OU CHARTE—La goëlette fine voilière FREDERIC ARNET, capit. Thomas Hughes est maintenant prête à recevoir du chargement. L'Arnet a de superbes chambres pour passagers. S'adresser au capitaine à bord vis-à-vis la rue St Pierre ou à JOHN BELLOW, 107, rue de la Levée.
P. S. du fret pour un port quelconque dans le golfe du Mexique sera préféré. 10 août

ON a besoin d'un bâtiment du port de cinq ou six cents balles de coton pour aller dans un port des Indes Occidentales. S'adresser à ROBERT & Cie 47, rue Bienville. 9 juil

GUARDIA DI JACKSON.
Tutti i membri della Compagnia sono avvertiti d'intervenire ad un' assemblea per affari interessanti Domenica, alle ore 7 di sera, al Caffè dell' Aquila. Per ordine del Capitano.
TRIESCONI, Sargente Maggiore. 13 août.

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.
TUTTI i membri della Compagnia sii attiri che si onorarii, sono pregati d'intervenire [illegible] la puntualità, è l'attitudine.
Per Ordine del Commandante la Compagnia
L. MICHEL, Sergente-Maggiore. 11 août—3

A LOUER—Le magasin en briques à trois étages, No. 38 rue Gravier. S'adresser à PETERS & MILLARD, 34, Vieille Levée. 11 août

A LOUER présentement—Une Maison haute, rue de l'Esplanade. S'adresser à R. BRUGIER, No. 9, rue St. Louis. 17 juil

MAISON A LOUER A BILOXI.
La maison élégante située à Biloxi, appartenant au juge W. C. Wade sera louée le jugeroit convenir à une personne qui ne devant pas l'habiter cette saison. S'adresser à MAUNSEL WHITE & Co. 8 juil

A LOUER jusqu'au 1er. Novembre prochain une maison située à l'encoignure des Toulouse et Vieille Levée, dernièrement occupée par un magasin d'habillements, avec tous ses vitrages, consistant en vitrines, étagères, comptoirs &c. &c. S'adresser au No. 57, rue du Camp. 11 juil

A LOUER—Cette maison fort commode et passablement bien située, no. 222 de la rue du Camp, près l'encoignure de la rue Julie, cette maison a toutes les avantages convenables pour une famille. S'adresser à GEO. GREEN & BRO. 26, rue du Camp. 31 jt.—10

A LOUER—La grande Maison à étage en briques, située à l'encoignure des rues Ste. Anne et Bourgogne. Possession en sera donnée le 15 août. S'adresser à V. & O. VIGNAUD, 60, rue de Chartres. 30 jt

PENSIONNAT DES DAMES DE LA RETRAITE,
Pour les Demoiselles à Pensacola.
Où l'on enseigne le Français et l'Anglais.
CET établissement, agréablement situé et entouré de vastes jardins, offre aux élèves toutes les ressources qu'on peut désirer pour leur récréation et leurs promenades. On y respire un air pur, et les bâtimens sont distribués d'une manière très convenable pour une maison d'éducation.
On donne à l'enseignement de la Religion toute l'importance qu'il mérite. On s'applique à former les élèves à une piété éclairée et solide: c'est objet essentiel entre dans le plan d'études de toutes les classes; mais sans distinction pour les élèves catholiques; les points particuliers de leur croyance étant enseignés séparément et toute conversation à ce sujet étant proscrites.
Les autres objets de l'instruction sont: la lecture et la grammaire, surtout en ce qui peut contribuer à leur donner une prononciation correcte et un style aisé, l'arithmétique, Géographie, la Mythologie, la Botanique, la Géologie, la Concologie &c. et tous les ouvrages manuels qui peuvent occuper utilement et agréablement. On dirige leur chaque jeune personne cette dernière espèce d'étude, selon le goût et la volonté des parens; on s'attache encore à les former aux soins du ménage et à l'amour de l'ordre, de l'économie.
Les élèves trouvent dans une bibliothèque que la maison met à leur disposition tous les ouvrages qui peuvent contribuer à leur former le goût et surtout le jugement, ainsi que dans un cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités tous les spécimen qui rendent cette étude facile et intéressante.
Les maîtres d'agrément sont exacts et continuels, on ne peut jamais les élèves de vue. Le règlement fixe un jour par semaine où elles peuvent recevoir les visites; les autres jours elles n'iront au parloir que pour affaires, à moins que ce ne soient parens qui désirent les voir ne soient étrangères à l'établissement, qui ne puissent pas revenir une autre fois.
La société n'emploie jamais avec les élèves les châtimens rigoureux, ni les punitions sévères; leur émulation est excitée avec soin et bien dirigée, fournit presque toujours des moyens suffisans pour les corriger de leurs défauts et leur inspirer le sentiment de leurs devoirs.
Des décorations honorables, des notes avantageuses, de distinctions et des privilèges accordés chaque trimestre à celles qui donnent sans cesse des rapports le plus de satisfaction, les prix et les couronnes de la fin de l'année servent d'encouragement à leurs efforts et de récompense à leurs succès. Enfin, on s'applique à faire tourner leurs progrès à leur propre profit et leur éducation, en choisissant toutes les occasions qui se présentent pour leur former le caractère, et leur donner le ton et les usages de la bonne société. On leur en fait contracter l'habitude par de petits exercices qui, sous l'apparence d'un jeu, deviennent une source d'instructions dont le fruit est d'autant plus sûr que la forme en est plus agréable.
La partie physique de l'éducation est très soignée. Le nourriture est saine, abondante et variée. La santé, la propreté, la bonne tenue des élèves, les secours et les précautions nécessaires à leur âge et à leur tempérament, sont l'objet d'une attention toute particulière. Dans une maladie grave, les visites du médecin, les veilleuses et les remèdes prêtés par la pharmacie, sont aux frais des parens.
Le prix de la pension est de $200 par année payable par quartier et toujours d'avance.
Les frais de blanchissage sont $25 par année.
La musique et le dessin extra.
Vacances pendant un mois du 15 décembre jusqu'au 1 janvier.
Adressez Mme Héry du Jardry, supérieure, à Pensacola, (Floride).
Références:
Mr. Portier, Evêque de la Mobile.
Révérend Guinand, Pensacola,
Mr. C. Le Baron, maire, do.
Mr. J. Innerarity, Consul espagnol, Pensacola,
Révérend R. Lewis, marine des Etats Unis
MM. Wm. Pattin, Thos. F. Purse, Doct. Strobell, Doct. Michel. — Charleston, Caroline du Sud.
Mr. David, Consul, N. Orléans.
Mr. Jos. M. White 23 jt—4, lp

HUILE DE SPERM pure et blanchie—14 barriques à vendre par JARVIS & ANDREWS, Enc. Commune et Tchoupitoulas. 27 jt

AVIS.—Le soussigné, agent de la maison Godet, Moreaux & Co, de Vera-Cruz, informe ses amis et le public qu'il a établi son bureau d'agence dans la rue Royale No. 106, où il est prêt à recevoir et exécuter tous les ordres et les affaires qu'on voudra lui confier.
A. VAUDRICOURT 30 jt

EXTRAIT MEDICAL DE SALSEPAREILLE DU DOCTEUR LEIDY.
CETTE préparation est sans contredit la plus efficace de Salsepareille qui existe. Une bouteille, dont le coût n'est que d'une piastre, produit le même effet qu'un gallon de sirop, tel qu'il est ordinairement préparé, et deux bouteilles d'un autre extrait. Le docteur Leidy ajoute qu'il garantit les propriétés médicinales de son extrait. Un grand nombre de médecins de toutes les parties des Etats-Unis l'ont préféré à toutes les préparations de Salsepareille, dans la plupart des cas [illegible] les docteurs Physic, Chapman et Jackson. [illegible] agent du docteur Leidy, Philadelphie. 10 jt

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. A. BEARD
IL sera vendu, à l'encan, vendredi 14 du courant, à 10 heures, au magasin d'encan no. 60, rue de la Commune
4 pipes vin grec, qualité supérieure,
25 demi pipes Madère de Sicile,
10 quarts de barriques vin de Madère,
30 paniers vin Champagne supérieur,
200 rouleaux cordes,
30 caisses savon
Aussi—13 rouleaux cordes légèrement endommagées, vendus pour compte de qui il appartiendra.
Aussi—Une variété d'autres marchandises pour clôre des consignations.
Les conditions seront annoncées à la vente. 13 août—2.

Vente de Chaux à crédit.
PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu, à l'encan, lundi soir, 17 du courant, à 6 heures, au magasin no. 61, rue du Commerce:
200 barriques chaux de pierre de Thomaston en bon état.
Conditions—Quatre mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 13 août—4

PAR J. LEVY.
IL sera vendu lundi, le 24 courant, à midi, en face du magasin d'encan, dans la rue des Magasins no. 63, en vertu d'un ordre de l'honorable Jules Bermudez, juge de la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 6 août 1840, et sous la direction de l'exécuteur de la succession de Henry F. Chatelanat, les biens suivants appartenant à la dite succession.
2 chevaux,
2 drays,
1 charrette,
1 lot de fromage de Gruyère. 12 août—6

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu samedi prochain, 15 du courant, à la Bourse St. Louis.
La négresse CAROLINE, âgée d'environ 16 ans, blanchisseuse, repasseuse et bonne domestique de maison pleinement garantie.
Conditions—Comptant. 12 août

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, jeudi, 13 du courant, à 5 heures de l'après midi, rue de l'Hôpital no 14, entre les rues Condé et Levée.
100 barriques de vin de Marseilles, comme suit
490 barriques marque Olivie, Baux & Ce
215 do do Anzaldo fils (Bandol)
100 do do J. B. Legier.
195 do do H. Gros frères
Conditions, au dessous de $200 comptant; de $200 à $400 60 jours, au dessus de $400 à $1000 90 jours et au dessus $1000 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction. 12 août

PAR HEWLETT & CENAS
Vente de succession.
IL sera vendu mardi, 25 du courant, à 11 heures A. M. au magasin situé rue Julie, No. 9, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse de Jefferson en date du 1er. juillet 1840 les articles suivants, appartenant à la succession de John Messenger.
95 caisses vieux madère,
21 paniers vin de Champagne,
6 barils de cirage, 5 do de saucissons, meubles et grilles de comptoir.
Conditions comptant. 12 août

PAR VINCENT & DE FERIET.
IL sera vendu jeudi prochain, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, no 112, un très grand assortiment de marchandises sèches.
Aussi—200 rouleaux de corde d'emballage. 11 août

PAR H. J. DOMINGON.
EN vertu d'une résolution du Conseil de la Municipalité No. 3, il sera vendu, sur les lieux, sur l'ancienne habitation Pandelly, près des casernes des Etats-Unis, le samedi 15 du courant, à 4 1/2 heures précises de l'après-midi, Une bâtisse en bois pour être enlevée 15 jours après l'adjudication.
Conditions—Comptant. 11 août

VENTE DE SYNDIC.
Dans l'affaire de J. J. Haydel contre ses créanciers
IL sera vendu par Joseph Lecarpentier, à la Salle de Bains de l'Hôtel St. Louis, samedi 5 septembre 1840, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, du 1er. district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, et à la requête des syndics,
Moses, nègre âgé d'environ 32 ans, charretier et laboureur.
Constance, négresse do 30 do négresse de champ.
CONDITIONS—Moitié payable en mars 1841, et l'autre moitié en mars 1842, en billets endossés à la satisfaction des syndics, et à défaut de son paiement à l'échéance, les dits billets porteront un intérêt à raison de 10 pour cent par an, jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé pardevant F. Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 août—3, 13, 24 et 1 sept

PAR P. E. TRICOU.
Emile Dommeing contre ses créanciers.
IL sera vendu, Jeudi, 3 Septembre 1840, à midi précis, à la Salle des Bains de l'Hôtel St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse en date du 28 juillet 1840, les propriétés suivantes abandonnées par le dit insolvable à ses créanciers.
1o. Un lot de terre faisant face à la rue Louisa, faubourg Washington, entre les rues des Grands Hommes et Craps, mesurant 64 pieds de face sur 118 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur. Il y a sur le dit lot de terre une maison en maître en briques et à étage, composée de 4 appartements et galerie, cuisine bâtie en briques, composée de 4 appartements; dans la cour il y a 3 chambres à domestiques, écurie et remise en bois, plus un jardin et un corridor carrelé en pierres plates.
2o. Un lot de terre situé à l'encoignure des rues de Grands Hommes et Louisa, mesurant 67 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la rue Louisa, et 65 pieds à la rue Grands Hommes. Sur le dit lot de terre il existe une maison neuve en bois à étage composée de 4 appartements, galerie, cuisine, caves en bois et à étage, composée de 4 appartements. Cette maison est sujette à un bail de 5 ans à partir du 1er mars 1840, à raison de $40 par mois.
3o. Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Louisa et Craps, mesurant 90 pieds 10 pouces à la rue Louisa sur 120 pieds à la rue de Craps. Il existe sur le dit lot de terre une maison composée de 4 appartements, dont deux cabinets, une cuisine composée de 2 appartements, galerie et écurie, et un puits en briques.
4o. Un terrain situé rue des Grands Hommes, mesurant 35 pieds de face sur 100 pieds 10 pouces de profondeur, entre les rues Louisa et Clouet.
5o. 3 terrains attenant au précédent, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Grands Hommes, sur 120 pieds de profondeur.
6o. 1 Terrain situé rue Louisa, mesurant 40 pieds de face sur 95 pieds de profondeur entre Grands Hommes et Craps.
7o. 1 Terrain situé au nouveau faubourg Marigny, rue des Champs Elysées, entre Urquhart et Girod, ayant 30 pieds de face sur 110 pieds de profondeur, mesure française.
8o. Un terrain situé au même faubourg, rue des Champs Elysées, entre Urquhart et Girod, ayant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française.
9o. 2 Terrains situés au même faubourg, rue des Champs Elysées, entre les rues de la Vertu et de la Force, ayant chacun 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure française.
10o. Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Casacalvo et Lesseps, faubourg Washington, ayant 35 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Lesseps sur 115 pieds de profondeur et face à la rue Casacalvo.
11o. La moitié indivise de 14 terrains compris entre les rues Feliciana, Clouet, Josephine et Celestine.
12o. La moitié indivise de 9 terrains compris entre les rues Feliciana, Clouet, Josephine et Soudelie.
13o. Un lot de terre situé rues Clouet, entre Joseph ne et Soudelie, mesurant 31 pieds sur 117 pieds 10 pouces et 10 pouces 6 lignes de profondeur.
ESCLAVES.
15o. Anna, négresse, âgée de 25 ans.
16o. Fanny, négresse âgée de 10 ans.
17o. Claiborne, nègre âgé de 42 ans.
ACTIONS.
18o. 70 Actions de la Banque des Citoyens.
19o. 10 do de la Banque des Améliorations.
Conditions comptant.
Les actes de vente pardevant Louis T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs. 3 août—3, 13, 24 et 3 sept.

VENTE DE SYNDIC.
Lawrence et Legendre contre leurs créanciers.
PAR L. A. GARIDEL.
IL sera vendu, lundi 17 août 1840, à midi précis, à la salle des Bains de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la Paroisse et ville d'Orléans, en date du 11 septembre 1839, à la requête des syndics des créanciers de Lawrence et Legendre, les valeurs ci-après appartenant à ces faillis.
Sept Actions de la banque de l'Exchange, de $100 chaque, sur les quelles $40 par action ont été payées.
Soixante-et-onze Actions de la banque Atchafalaya, de $100 chaque, sur les quelles $40 par action ont été payées.
Dix Actions du Théâtre d'Orléans, de $100 chaque, payées en plein.
Dix Actions de la banque des Améliorations, de $100 chaque, sur lesquelles $55 par action ont été payées.
Douze Actions de la banque du Commerce, de $100 chaque, payées en plein.
Trente Actions de la chambre d'assurance "Union," sur lesquelles $5 ont été payées par chaque action.
Il sera vendu, immédiatement après la vente des Actions sus-détaillées, sur la banquette vis-à-vis la susdite salle d'encan,
Un Coffre-fort de grandes dimensions, parfaitement bien traité.
Conditions—Comptant. 4 août—3, 13 et 17.

NEGRES A VENDRE
AUX PLANTEURS DE SUCRE, PROPRIETAIRES DE MOULIN A SCIE, &c &c.
A VENDRE les nègres suivants
Un bon ingénieur âgé de 22 ans. Il a été pendant 3 ans chargé de la direction d'une machine à vapeur.
Un bon scieur, âgé de 25 ans et un bon conducteur de bœufs, âgé de 26 ans, ainsi qu'un excellent domestique de maison et cocher âgé de 20 ans.
Si ces esclaves ne sont pas vendus à l'amiable avant le 21 courant, ils seront exposés à l'encan à des conditions libérales.
Pour les renseignements, s'adresser à J. A. Beard, au rue de la Commune, près City Hotel. 6 août—2t

$15 DE RECOMPENSE
SERONT données pour l'arrestation du nègre marron nommé ISAAC, âgé de 21 ans, bien bâti, taille de 5 pieds, 6 ou 7 pouces, lèvres épaisses, regardant en dessous, appartenant à Mr. Jos. R. Cannery de St. Jacques. Ce nègre a été vu dans le voisinage de la presse à coton d'en haut. S'adresser à J. A. BRAND & LANDRY, 21, rue Bienville. 11 août—3

AVIS.—Detenu à la geole de St. Jn. Baptiste, un vieux nègre nommé CHARLES, disant appartenir à Mr. Chas. Kennedy, sur la Levee, N. Orleans.
Le propriétaire est invité à le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jn. Baptiste, 15 juillet 1840. A. LUMINAIS, Shérif. 21 jt

200 PIASTRES!!!
SERONT données pour l'arrestation du nègre ALFRED, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 6 à 7 pouces, jolie figure, complexion très [illegible], parlant l'anglais, le français et l'espagnol, sachant lire et écrire, il est très bien connu en ville, ayant appartenu à Messrs. Ramsey et Parker.
Les geoliers de cet Etat et ceux des Etats voisins sont priés de s'adresser pour la récompense ci-dessus, au No. 181 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, ou à Chopin & Co, paroisse St. Jacques. 6 août—15

$10 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation de la négresse NANCY, âgée de 17 ans, taille de 5 pieds 6 pouces qui est partie marronne mardi le 28 courant, appartenant dernièrement à M. J. L. Florance. F. J. PAVY & Co, 33, rue Gravier. 30 jt—30

AVIS
Un cheval rouge de grande taille se trouve chez le soussigné depuis environ un mois. Il sera livré au propriétaire sur demande. L. A. CHARBONNET 12 août—3

$10 DE RECOMPENSE
ECHAPPÉ de l'habitation de Mr. Tompkins, le 11 du courant un cheval bai clair, ayant la crinière et la queue noires, et ne portant point de fers. La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui ramènera ce cheval au soussigné, et elle qui donnera des informations qui pourront servir à le faire découvrir. MICHEL MURPHY, Encoignure Tchoupitoulas et Notre Dame. 8 août

TROUVE.—Une jument bai foncé, ayant une raie blanche qui lui partage le front, la croupe très basse, longs crins à la queue et à la crinière. S'adresser à MARTIAL ST. GERMAIN, Syndic dans l'intérieur de la paroisse St. Bernard. 11 août—2f. en Fb.

FER DE SUEDE.

LE soussigné a constamment en mains un approvisionnement de fer plat de 1/4 sur 1 1/4 jusqu'à 1/2 sur 1/2; do do do 1/2 à 2 pouces; do rond de 1/4 à 2 pouces. Le marchand de fer pourront toujours être approvisionné aux conditions libérales.
HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville. 19 fev—6m

GENIEVRE DE HOLLANDE.
LE soussigné a en débarquement du brick Alwina, de Rotterdam, d'envoi de MM. Schiedam—300 mou Reyabrade & Sons Schiedam pipes genièvre de Hollande de la marque bien connue de la liqueur qu'il offre à vendre sur la Levée par quantités convenables aux acheteurs, et à des conditions avantageuses. HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville 19 fev—6m

ACIER DE HASENCLEVER.
LE soussigné a en magasin et tiendra constamment un approvisionnement d'acier bon en cou et garanti de Mrs. John Berno Hasenclever & Sons Remscheid, qu'il offre à vendre en quantités convenables aux acheteurs. HUGO C. GILDEMEESTER, 45, rue Bienville. 19 fev—6m

LETTRES de change sur New-York, à 60 jours, à vendre par H. G. GILDEMEESTER.